

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À la 11e séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 3 novembre 2020, à 19h30 au centre communautaire situé au 605, avenue Principale, sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière

Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie est aussi présent.

PÉRIODE DE SILENCE

No-125-03-11-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 6 octobre 2020;
- Adoption des comptes;
- Vente pour non-paiement de taxes – début des procédures;
- Adoption du règlement numéro 2020-02 concernant la tarification pour la fourniture ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité;
- Octroi du contrat 2020-04 concernant l'auditeur externe pour les années 2020-2021-2022;
- Résolution concernant l'achat d'un nouveau "router";
- Résolution autorisant l'adhésion à la FQM pour l'année 2021;
- Séance de travail pour la séance du budget;
- Dépôt d'une correspondance du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

- Résolution adoptant les prévisions budgétaires de la Sécurité publique – Sûreté du Québec pour l'année 2021;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

HYGIÈNE DU MILIEU

- Résolution autorisant le contrat gré à gré d'accompagnement pour le projet de recherche en eaux;

LOISIRS ET TOURISME

- Élaboration démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) et Politique familiale municipale (PFM);
- Chemin de la Source (partie non entretenue) – Demande au Comité Bellefeuille;
- Centre de Plein air – Projet Hydro-Québec;

URBANISME

- Mise à niveau des règlements d'urbanisme;

PAROLE AU MAIRE;

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

PÉRIODE DE QUESTIONS;

VARIA :

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-126-03-11-20

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 6 octobre 2020:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-127-03-11-20

Adoption des comptes:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 56,732.20 \$ pour le mois d'octobre 2020 ainsi que les salaires pour la période d'octobre 2020 pour un montant de 9,761.10 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

No-128-03-11-20

Vente pour non-paiement de taxes – début des procédures:

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser la directrice générale à faire parvenir un "avis recommandé" aux citoyens accusant deux ans de retard dans le versement de leurs taxes.

Adopté

No-129-03-11-20

Adoption du règlement numéro 2020-02 concernant la tarification ou l'utilisation des biens ou des services de la municipalité:

ATTENDU QU' il est opportun de décréter les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la municipalité;

ATTENDU QUE les dispositions régissant la Municipalité d'Authier de la "*Loi sur la fiscalité municipale*";

ATTENDU QU' un avis de motion du présent règlement a été donné par Madame Angèle Auger lors de la séance ordinaire du 20 août 2018 ;

ATTENDU QU'UNE copie du présent règlement a été transmise aux membres du conseil présents au plus tard deux (2) jours juridiques avant la séance à laquelle le présent règlement doit être adopté et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, par la directrice générale;

ATTENDU QUE l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés par la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné que la municipalité d'Authier décrète ce qui suit :

ARTICLE 1 Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 L'objet du présent règlement vise à établir une politique de tarification applicable pour la fourniture de certains biens et services rendus par la municipalité.

ARTICLE 3 La tarification Les tarifs prévus par ce règlement sont applicables à toute personne ou organisme qui se procure un ou plusieurs biens ou services fournis par la Municipalité d'Authier.

ARTICLE 4 Tarif pour photocopies ou impression internet:

/page/N-B	0.25 \$	org. sans papier: 0.10 \$	avec papier: gratuit
/page/couleur	0.50 \$	org. sans papier: 0.25 \$	avec papier: 0.20 \$

ARTICLE 5 Tarif pour télécopie:

Local	1.00 \$	} Envoie	Reçue {	0.25 \$ / page
Interurbain	3.00 \$			

ARTICLE 6 Location:

Salle *	125 \$	Fichoir	40.00 \$ / jr
Ménage **	25 \$	Plaque vibrante	40.00 \$ / jr

* Organismes locaux : Gratuit

** Particulier et organismes locaux : Si nécessaire

ARTICLE 7 Terrains de "camping" (2 emplacements):

Sans service: Gratuit

Avec service: 20.00 \$ / jour 100.00 \$ / semaine (7 jours)

Marcel Cloutier, Maire

Rachel Barbe, sec.-très.

Date de l'avis de motion le :16 octobre 2020
Date de l'adoption du règlement le :2 octobre 2018
Date de publication le :11 octobre 2018

Adopté

No-130-03-11-20

Octroi du contrat 2020-04 concernant l'auditeur externe pour les années 2020-2021 et 2022:

Tel que mentionné dans l'appel d'offres gré à gré pour la nomination d'un auditeur externe pour les années 2020, 2021 et 2022, l'offres est la suivantes :

Daniel Tétreault CPA inc.

- 1 ^{ère} année du contrat	4 750\$
- 2e année du contrat	4 850\$
- 3 ^e année du contrat	4 950\$

Raymond Chabot Grant Thornton

N'ont donné aucune réponse à notre appel d'offre.

Donc, suite à la soumission reçue, il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer ledit contrat d'auditeur externe pour les années 2020, 2021 et 2022 à Daniel Tétreault CPA inc. au montant de \$16,728.86 incluant les taxes.

Adopté

No-131-03-11-20

Résolution concernant l'achat d'un nouveau "router":

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur François Deschênes, de procéder à l'achat du "router" au montant de \$258.67 taxes incluses selon la soumission reçue de Amison.

Adopté

No-132-03-11-20

Résolution autorisant l'adhésion à la FQM pour l'année 2021;

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'autoriser l'adhésion à la FQM pour l'année 2021 au montant de \$1,142.72 taxes incluses.

Adopté

Séance de travail pour la séance du budget:

Après discussion, il fut convenu que la séance de travail pour le budget se déroulera le mardi 24 novembre prochain à 19h00.

Dépôt d'une correspondance du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Il y fait mention que la municipalité se verra octroyée une aide financière de \$12,980.00 dans le contexte de la pandémie Covid-19 afin d'atténuer les impacts de cette dernière sur les finances municipales.

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

No-133-03-11-20

Résolution adoptant les prévisions budgétaires de la Sécurité publique – Sûreté du Québec pour l'année 2021:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'adopter les prévisions budgétaires de la Sécurité publique – Sûreté du Québec, au montant de 10,304.00 \$ pour l'année 2021.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

HYGIÈNE DU MILIEU

No-134-03-11-20

Résolution autorisant le contrat gré à gré d'accompagnement pour le projet de recherche en eaux:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, d'accepter l'offre de service d'accompagnement pour le projet de recherche en eaux de France Thibault, ingénieure, au montant de \$140.00 / hre sans qu'aucune dépense ne soit facturée à la municipalité et le tout jusqu'à concurrence d'un montant de \$2,500.00 taxes en sus.

Adopté

LOISIRS ET TOURISME

No-135-03-11-20

Élaboration démarche Municipalité Amie des Aînés (MADA) et Politique familiale municipale (PFM):

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité d'Authier s'est positionné en faveur de l'élaboration d'une démarche MADA et d'une PFM;

ATTENDU QUE Monsieur Yvon Gagné, conseiller municipal, a été désigné à titre de responsable de la question "Familles et Aînés" au sein du conseil et qu'à ce titre, il assumera la présidence du comité de pilotage de la municipalité;

ATTENDU QUE ledit comité de pilotage se verra confier le mandat d'élaborer les politiques et le plan d'action MADA et PFM;

EN CONSÉQUENCE, proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance et unanimement résolu de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité de pilotage des démarches MADA et PFM soit:

Monsieur Yvon Gagné, conseiller municipal responsable de la question Familles et Aînés et représentant du Club de l'Âge d'Or. **Madame Nathalie Ayotte**, chargée de projet et représentante de la Fabrique. **Madame Rachel Barbe**, directrice générale et support à la chargée de projet. **Madame Bibiane Lambert**, représentante des aînés. **Madame Linda Rondeau**, représentante des jeunes familles (jeunes et adolescents) et représentante des Loisirs. **Madame Roxanne Pagé**, représentante du milieu de la santé et représentante des jeunes familles (bébé et préscolaire). **Madame Cindy Boucher**, représentante du milieu de l'éducation et responsable de la Maison des jeunes Marie-Michelle.

Adopté

No-136-03-11-20

Chemin de la Source (partie non entretenue) – demande au Comité Bellefeuille:

Il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Monsieur François Deschênes, que suite au compte rendu de Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie concernant la partie non entretenue du chemin de la Source qui se rend à la source, soit qu'une digue de castor commence à inonder ledit chemin, qu'une demande soit acheminée au Comité Bellefeuille lui demandant que la municipalité se charge de faire effectuer les travaux nécessaires au rétablissement du chemin et que la facture leur soit adressée.

Adopté

No-137-03-11-20

Centre de Plein air – Projet Hydro-Québec:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, de débiter l'élaboration d'un comité afin de travailler sur le projet du Centre de Plein air qui serait situé dans le chemin des Ancêtre sur les lots épars de la municipalité.

Adopté

URBANISME

Mise à niveau des règlements d'urbanisme:

Madame Rachel Barbe directrice générale, va demander une soumission auprès de firmes spécialisées en urbanisme pour mettre à niveau nos règlements et notre plan d'urbanisme. La formule retenue pourrait être un travail conjoint entre les fonctionnaires de la municipalité et la firme retenue.

PAROLE AU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA:

SUIVI DES DERNIÈRES RÉUNIONS DES COMITÉS LOCAUX;

- | | | | |
|----------------------------|---|---|---|
| Service des Loisirs | : | ▪ | Distribution de sacs de bonbons à tous les enfants de la municipalité par le porte à porte. |
| Comité Jeunesse | : | ▪ | Rien |
| O.M.H. | : | ▪ | Rien |
| Comité Bellefeuille | : | ▪ | Rien |
| M.R.C. | : | ▪ | Rien |
| Régie des déchets | : | ▪ | Rien |
| École du Rang 2 | : | ▪ | Nouveaux membres soient: Madame Cécile Comeau et Monsieur René Allard. |
| Âge d'Or | : | ▪ | Rien |

Régie des incendies : ▪ Rien

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h50.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.